

Conseil des gouverneurs Conférence générale

GOV/2009/44/Add.1-GC(53)/12/Add.1

4 septembre 2009

Distribution générale
Français
Originaux : anglais, arabe

Réservé à l'usage officiel

Point 7 a) de l'ordre du jour provisoire du Conseil
(GOV/2009/58)

Point 22 de l'ordre du jour provisoire de la Conférence générale
(GC(53)/1, Add.1 et Add.2)

Application des garanties de l'AIEA au Moyen-Orient

Rapport du Directeur général

Additif

Comme suite au paragraphe 16 du rapport du Directeur général au Conseil des gouverneurs et à la Conférence générale sur l'application des garanties de l'AIEA au Moyen-Orient (GOV/2009/44-GC/53/12), d'autres réponses écrites ont été reçues de deux États Membres de la région du Moyen-Orient : la République islamique d'Iran et le Sultanat d'Oman. Les communications en question sont reproduites ci-après dans l'ordre chronologique où elles sont parvenues à l'Agence.

Texte de la lettre de la mission permanente de la République islamique d'Iran auprès des Nations Unies et des autres organisations internationales

[Reçue le 25 août 2009]

Vienne, le 24 août 2009

Monsieur,

Me référant à votre communication du 17 juillet 2009 sur le point 21 de l'ordre du jour de la 53^e session de la Conférence générale de l'AIEA relatif à l'application des garanties de l'AIEA au Moyen-Orient, je tiens à vous assurer de la coopération de mon pays.

À l'origine du projet de création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient en 1974, l'Iran a toujours appuyé l'instauration d'une telle zone dans la région.

La République islamique d'Iran, non seulement aux réunions des organes directeurs de l'AIEA, mais aussi à toutes celles des comités préparatoires et conférences d'examen du TNP, a appuyé la création et la concrétisation d'une telle zone dans la région du Moyen-Orient. À cet égard, elle a appuyé l'application de garanties intégrales de l'Agence à tous les pays du Moyen-Orient.

S'agissant de la décision de la 44^e session de la Conférence générale de l'AIEA relative à « l'organisation d'un forum », j'estime que l'on arrivera au meilleur résultat lorsque toutes les parties seront sur un pied d'égalité, ce qui, dans ce contexte, signifie qu'elles prendront les mêmes engagements et qu'elles auront les mêmes obligations. Il n'est pas raisonnable que toutes à l'exception d'Israël aient des obligations et des engagements, puis qu'elles soient invitées à venir tirer parti d'enseignements sur des mesures d'instauration de la confiance. J'estime que l'adhésion au TNP est une exigence logique pour la structuration d'une telle initiative au Moyen-Orient et aussi une manifestation de bonnes intentions de la part de toutes les parties concernées de la région.

S'agissant des faits nouveaux survenus depuis l'an dernier concernant la politique agressive du régime israélien, mon pays est d'avis que la stabilité ne peut pas être instaurée dans une région par la possession d'armes nucléaires qui permettent au régime israélien d'attaquer ses voisins, de menacer des pays de la région, de les attaquer et aussi d'utiliser divers types d'armes interdites au niveau international contre la population civile.

Aussi longtemps que le régime israélien n'adhérera pas au TNP et ne soumettra pas toutes ses installations nucléaires aux garanties intégrales de l'AIEA et continuera de mettre au point des armes de destruction massive et en particulier des armes nucléaires, nous ne voyons aucun avantage à la tenue d'un tel « forum » et nous ne pourrions pas l'accepter.

La République islamique d'Iran demande à l'AIEA d'engager tous les pays à prendre des mesures collectives et concrètes en vue de l'instauration d'une ZEAN au Moyen-Orient et, en attendant sa création, d'engager le régime israélien, seule non-partie au TNP de la région, à renoncer à la possession d'armes nucléaires, à adhérer rapidement au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant que partie non dotée d'armes nucléaires et à soumettre immédiatement toutes ses installations nucléaires aux garanties intégrales de l'AIEA.

(signé)

Ali Asghar Soltanieh
Ambassadeur
Représentant permanent

Texte de la lettre de la mission permanente du
Sultanat d'Oman
auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique

[Reçue le 26 août 2009]

[Traduit de l'arabe]

Monsieur,

Je me réfère à la lettre (réf. A1.13) que vous avez adressée le 17 juillet 2009 à Son Excellence Yousuf bin Alawi bin Abdullah, ministre des affaires étrangères, concernant la proposition de l'Agence internationale de l'énergie atomique d'organiser un forum international sur les mesures pratiques appropriées à prendre pour créer une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient, comme dans d'autres zones géographiques, et au souhait de l'AIEA d'avoir les vues des États du Moyen-Orient sur un tel forum.

À cet égard, nous avons le plaisir de vous informer que le gouvernement du Sultanat d'Oman accueille favorablement l'organisation de ce forum international, à condition que tout soit fait et que les conditions soient réunies pour qu'il soit couronné de succès, afin de s'attacher aux façons d'appliquer la résolution de la Conférence d'examen et de prorogation du TNP de 1995 sur l'élimination des armes nucléaires au Moyen-Orient demandant aux États de la région qui n'ont pas encore adhéré à ce traité de le faire sans conditions ni retard et de soumettre leurs installations nucléaires aux garanties généralisées de l'AIEA.

(signé)

Badr Mohamed Zaher Al Hinai
Ambassadeur et représentant permanent du Sultanat d'Oman
auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique